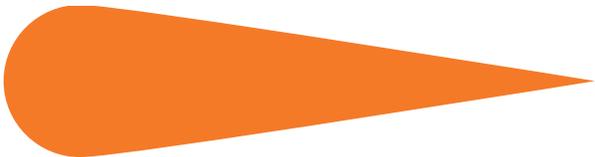




Musiques actuelles, Jazz et Chanson

LICENCE





Objectifs de la formation

La licence « Musiques actuelles, Jazz et Chanson » participe à la transdisciplinarité et à l'ouverture culturelle caractéristique du département Arts de l'Université Bordeaux Montaigne, en association avec d'autres centres de formation (Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse de Bordeaux-Aquitaine, ESPE, Conservatoire de Bordeaux). Outre l'organisation de cours pratiques et théoriques, elle propose, tout au long du cursus, des rencontres entre les étudiants et de grands professionnels du milieu de la chanson, à travers des master-classes et de nombreux concerts.



Poursuite d'études et perspectives professionnelles

- Auteur-compositeur-interprète
- Instrumentiste
- Choriste
- Arrangeur
- Orchestrateur
- Pianiste accompagnateur
- Animateur
- Enseignant en conservatoire, école de musique, association)
- Professeur d'éducation musicale et chant choral dans le secondaire (après obtention des concours ou poursuite des études)
- Chercheur
- Documentaliste
- Critique musical
- Futur candidat au Certificat d'Appétitude (CA) de "Musiques actuelles amplifiées"
- Directeur artistique de label discographique, de festival, programmateur de salle de spectacles.
- Chargé de production
- Éditeur de supports...

Trois années de formation

Organisation de la formation

Chaque année est découpée en deux semestres, composés de plusieurs unités d'enseignement (UE) chacun.
Niveau de diplôme : licence (Bac +3, 180 crédits européens)
Durée : 6 semestres

Principaux cours :

Composition musicale, Ecriture de textes, Histoire des musiques actuelles, Histoire du jazz, Histoire de la musique savante, Analyse musicale, Formation musicale, Culture générale, Informatique musicale, Art dramatique et expression corporelle, Harmonie écrite, Arrangement, Orchestration, Accompagnement au piano, Atelier choral, Technique vocale, Ressources numériques, Recherche documentaire, Langue vivante, Technique du son, Montage vidéo, Communication multimédia, Droit de la musique, Gestion de la carrière artistique



Projet professionnel

Chaque étudiant est amené au cours des trois années de licence et dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) dédiée, à acquérir la méthodologie de construction d'un projet professionnel, projet d'études.

Dans ce sens, il entreprend des recherches sur les métiers, rencontre des professionnels, effectue des stages afin de valider ses choix.

Pour accompagner l'étudiant dans ce parcours, et en collaboration avec les équipes enseignantes, le POSIP (pôle orientation stages insertion professionnelle) propose :

- **l'aide d'un chargé d'orientation** pour la construction de son projet et la préparation à son insertion professionnelle,
- **un centre de ressources** sur les formations et les métiers,
- **le bureau des stages** (possibilité de faire des périodes de stage dès la L1).

Bâtiment accueil
posip@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 45 00
stages@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 44 30

Conditions d'accès



Filière à capacité d'accueil limitée à 24 étudiants.

- ▶ **En licence 1** les étudiants titulaires du Baccalauréat, du DAEU "A", de l'ESEU "A" ou d'un autre titre admis en dispense (sélection sur dossier).
- ▶ **En licence 2** titulaire d'au moins un semestre de la L1 Musique ou équivalent.
- ▶ **En licence 3** titulaire de la 1^{re} année et d'un semestre au moins de la 2^e année de licence Musique ou équivalent.

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités
Département Arts

Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique

pascal.pistone@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :

licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

titulaire d'un diplôme étranger :

admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

www.bordarts.com